

Érosion du littoral côtier

Dynamique des cours d'eau

Bassins versants côtiers*Situation*

L'érosion des **marais intertidaux** se manifeste à La Pocatière, Kamouraska et Rivière-du-Loup (Jean et Létourneau, 2011; Dionne, 1999). Particulièrement à Rivière-du-Loup, le marais supérieur servant de zone tampon entre le fleuve et l'autoroute 20 subit une érosion continue depuis plusieurs années et actuellement, à certains endroits, la berge du fleuve est à moins de 10 m de l'autoroute (MDDEP, 2009c). Les mesures prises dans le secteur entre 2002 et 2008 montraient un recul moyen du talus de 2,3 m/an (MDDEP, 2009c). Des mesures correctrices ont toutefois été mises en œuvre (voir initiatives).

Les marais intertidaux de Cacouna et de L'Isle-Verte sont également affectés par l'érosion; ils subissent surtout de l'érosion glacielle (Dionne, 1999).

Une tempête de déferlement de vague a eu lieu le 6 décembre 2010 et a touchée plusieurs municipalités côtières du territoire de l'OBKIR tel que Rivière-Ouelle, Saint-André et Notre-Dame-du-Portage. Des résidences, des routes et des commerces ont subi des dommages provoqués par les inondations. Ceci a entraîné de multiples réaménagements tels que le rehaussement de la digue à Saint-André.

Causes courantes

L'érosion du littoral côtier est un phénomène naturel, qui peut être accentuée par les activités anthropiques puisque les routes, les bâtiments, les murets et les enrochements de la côte sont des barrières rigides qui s'opposent à la dynamique naturelle (Quintin et coll., 2010). Des phénomènes ont été observés à plusieurs endroits le long de la côte au niveau de la zone agricole, des **aboteaux**, des infrastructures routières, des zones de villégiatures, etc.

En milieu côtier, les principaux facteurs littoraux responsables de l'érosion des rives du Saint-Laurent sont les vagues, les courants de la marée et les mouvements des glaces (Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, 2006; Dionne, 1999). L'artificialisation des rives, la présence d'anciennes infrastructures (quais, pêches) ou un aboteau implanté trop bas dans le marais peuvent aussi favoriser l'érosion. De plus, selon le type de côte (argileuse, falaise, rocheuse, etc.), elle peut être sensible aux cycles de gel-dégel, aux tempêtes, aux fortes pluies et à la hausse du niveau de la mer (Quintin et coll., 2010).

FICHE 29

Érosion du littoral côtier

Dynamique des cours d'eau

Bassins versants côtiers



Initiatives entreprises connues à ce jour pour diminuer l'impact de l'érosion du littoral côtier

- Un projet a été mis en œuvre en 2009 afin d'essayer de contrôler le problème d'érosion à proximité de l'autoroute 20 à la hauteur de Rivière-du-Loup. Un brise-lame en enrochement et une digue transversale ont été aménagés afin de freiner l'érosion et de favoriser la sédimentation dans le but d'encourager la recolonisation du marais par la spartine alterniflore (MDDEP, 2009c). Le projet a été réalisé par le MTQ.
- Au printemps 2012, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a piloté un projet de restauration de plage à Rivière-Ouelle, sur la plage des Jésuites. Les travaux consistaient au rechargement de sable de la plage et à la revégétalisation (élyme des sables et rosiers).
- La municipalité de Saint-André a adopté un cadre de gestion des aboiteaux au printemps 2013. Ce cadre établit les comportements et règlements pour la protection de la digue et des infrastructures mises en place à des fins de sécurité civile et contre les inondations.
- Le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a effectué une tournée de sensibilisation sur les risques côtiers (Côtes à Côtes) à l'automne 2010.
- Mise en place d'un comité côtier à Rivière-Ouelle.
- Une réflexion est entamée afin de mettre en valeur le marais et l'aboiteau de Kamouraska.
- Le projet « Défis des Communautés Côtrières de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent à l'heure des changements climatiques » est actuellement en cours. Il a comme objectif de favoriser le développement d'approches intégrées et participatives pour soutenir les communautés côtières. Ce projet est issu d'une collaboration de plusieurs partenaires dont l'Alliance de Recherche Universités-communautés et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec qui en assument la co-direction.

Les pistes d'action

- Poursuivre l'entretien et la gestion des aboiteaux dans une optique de durabilité selon les spécificités locales.
- Inventorier les infrastructures (routes, résidences, autres bâtiments) risquant d'être affectées par l'érosion du littoral.
- Améliorer les connaissances sur la dynamique côtière.
- S'assurer de l'application de la réglementation municipale en ce qui a trait aux plaines inondables.
- Sensibiliser les citoyens riverains au fleuve, les municipalités côtières, les entrepreneurs et les ingénieurs sur les techniques douces de stabilisation et la protection des écosystèmes côtiers tels que les marais.